



AVIS AUX COURTIERS/CONSEILLERS

SUSPENSION TEMPORAIRE DES RACHATS

**Bridging Income Fund LP/Bridging Income RSP Fund et
Bridging Mid-Market Debt Fund LP/Bridging Mid-Market Debt RSP Fund
(collectivement, les « Fonds »)**

TORONTO (ONTARIO) – Le 13 avril 2020

Bridging Finance Inc. (« **Bridging** ») est l'un des plus importants fournisseurs de crédit de relais aux entreprises de taille moyenne au Canada. Durant cette difficile période de pandémie, les emprunteurs de Bridging fournissent des services essentiels dans l'ensemble du Canada. Ils moulent la farine, livrent des commandes d'épicerie, réparent les navires de la garde côtière et surveillent les voies ferrées, et répondent à de nombreux autres besoins vitaux du peuple canadien.

Aujourd'hui, les entreprises qui composent les portefeuilles de Bridging se maintiennent bien. En fait, nombreux sont les emprunteurs de Bridging qui enregistrent une demande accrue pour leurs produits, car de plus en plus de gens ont besoin des services de base qu'ils fournissent. Si Bridging devait forcer la sortie des emprunteurs existants du portefeuille afin de satisfaire à des demandes de rachats inhabituelles à l'égard des Fonds, ces entreprises seraient alors privées du financement dont elles ont besoin durant cette urgence économique sans précédent. En outre, les investisseurs dans Bridging pourraient en outre être traités de manière injuste si Bridging se voyait demander de vendre des positions à rabais vu l'absence d'un marché normal.

Afin de protéger tous les porteurs de parts des Fonds des effets de cette pandémie, Bridging a décidé de prendre les mesures suivantes :

- Adoption d'une mesure et suspension temporaire de tous les rachats à l'égard des Fonds. Même s'il s'agit d'une décision difficile, on se doit de l'appliquer afin de maintenir la valeur pour les investisseurs et de limiter les effets de la pandémie. Tous les rachats à l'égard des Fonds demandés entre le **1^{er} février 2020 et le 13 avril 2020** seront par conséquent suspendus.
- Les Fonds continueront à faire leurs **distributions régulières** sur lesquelles comptent bon nombre de nos investisseurs.
- Nous communiquerons avec les conseillers en valeurs qui ont présenté des demandes de rachat au nom de porteurs de parts afin de leur laisser savoir que **ces demandes de rachat peuvent être retirées**. Cela permettra la levée rapide de cette suspension temporaire.
- Avec prise d'effet immédiate, aucune autre demande de rachat ou nouvelle souscription à l'égard de ces Fonds ne sera acceptée tant que la suspension n'aura pas été levée, cette levée étant prévue dans les 120 prochains jours.
- En ce qui concerne les porteurs de parts qui ne retirent pas les demandes de rachat présentées antérieurement, ils peuvent choisir de recevoir le produit tiré du rachat à la première date d'évaluation qui suit la date à laquelle la suspension prend fin.

- Pour le moment, tous les autres produits que gère Bridging demeurent offerts aux investisseurs dans le cours normal des activités (soit Bridging Indigenous Impact Fund et Bridging Fern Alternative Credit Fund).

En ce qui concerne les investisseurs dans tous les fonds de Bridging, nous prévoyons continuer de leur fournir les rendements mensuels stables que Bridging leur a remis au cours des dernières années. Bridging reconnaît que pour nous assurer d'offrir les meilleurs rendements à nos porteurs de parts, nous devons demeurer patient et agir avec prudence. Bridging a toujours privilégié, et privilégiera toujours l'intérêt de ses porteurs de parts.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le présent avis :

Ian Baele, Vice-Président Principal, Ventes
T : (416) 937-7641, ibaele@bridgingfinance.ca

Scott Miller, Directeur, Ventes
T : (647) 984-7524, smiller@bridgingfinance.ca

David Sharpe, Chef de la Direction
T : (647) 981-5658, dsharpe@bridgingfinance.ca;

Les rendements passés ne sont pas un indicateur des résultats futurs. Le présent avis ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des parts des produits que gère Bridging Finance Inc., et aucune vente de parts ne sera effectuée dans un État ou un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente est interdite.